

## 1. Ouverture de la réunion

### Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

## 3. Adoption de l'ordre du jour

### 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil du 8 juin 2026

▣ 3.1

« ... propose l'adoption de l'ordre du jour proposé pour la réunion extraordinaire du Conseil du 8 juin 2026. »

## 4. Gouvernance - nouveau dossier

### 4.1 Joint Use and Planning Agreement (School Reserve Agreement) avec la ville de Lethbridge (S.

▣ 4.1

*De Loof et N. Moschopoulos)*

«... propose que le Conseil autorise le Conseil scolaire FrancoSud à signer le Joint Use and Planning Agreement (School Reserve Agreement) avec la ville de Lethbridge, The Board of Trustees of the Lethbridge School Division et The Board of Trustees of the Holy Spirit Roman Catholic Separate School Division. »

## 5. Clôture de la réunion